

Le libertaire

Administration : HENRI DELECOURT

9, Rue Louis-Blanc, PARIS (10^e)

Chèque postal : Delecourt 691-12

QUOTIDIEN ANARCHISTE

A partir de 20 heures : Téléphone Gutenberg 26-55

Rédaction : GEORGES BASTIEN

123, rue Montmartre. Paris (2^e)

Sur la liberté de la presse

Quelle levée de boucliers ! Toute la presse, à l'exception de quelques journaux de gauche, vient de s'enrôler pour une croisade en faveur de la liberté de la presse.

Pensez donc ! On poursuit *l'Éclair*, journal ultra-réactionnaire, qui a publié des documents soustraits au Ministère de la Guerre.

Si le *Libertaire* s'était permis une telle action, sapristi, ça ne se serait pas passé comme ça ! Nous serions déjà une demi-douzaine à la Santé ; on aurait hurlé au complot antifrançais, et toute la meute des journalistes, ceux de *l'Éclair* en tête, sommeraient, tous les matins et tous les soirs, le gouvernement à nous coiffer, sans prendre de gants.

Non mais ! que leur prend-il, à tous ces lascars, de se transformer comme par miracle en champions de la liberté de la presse ? C'est tout à fait du nouveau, vraiment.

Au fond, en y réfléchissant bien, il n'y a rien qui puisse nous étonner de la part de ces gens-là. Leur doctrine politique s'est toujours résumée dans cette formule devenue célèbre : « Nous vous refusons la liberté au nom de nos principes, nous vous la demandons au nom des vôtres. »

Et c'est bien ainsi qu'ils pratiquent. Aussitôt qu'on les touche un peu (oh ! bien souvent pour la forme et sans leur faire de mal), ils hurlent, de toute la force dont ils sont capables, à la persécution, au martyre, se déclarant partisans de la liberté absolue.

Gela ne les empêche nullement, le lendemain, parfois, le jour même, et dans un article situé à côté de l'autre, bien en évidence, de réclamer des mesures de représailles : emprisonnements, expulsions, interdictions, contre ceux qui ne pensent pas comme eux.

Oui, en vérité, l'accès du libertarisme de la presse de droite est du plus haut comique. Un peu de pudeur siérait à ces messieurs.

Comment, pas plus tard que ces derniers jours, ils ont mené campagne contre l'annamite en faveur des lois séclerates et obtenu du Sénat et probablement de la Chambre (grâce à la trahison des radicaux et des socialistes) que l'on jetterait prochainement en prison les écrivains et les orateurs ayant osé écrire des vérités un peu crues !

Demain, aussitôt l'annamite (?) votée, si le gouvernement applique la loi, des militants anarchistes, communistes,

voire même Bloc des Gauches, seront enfermés à la Santé. Singulière amnistie ! Et ce sont les mêmes hommes qui ont obtenu du Parlement cette violation la plus scandaleuse de la liberté de la presse, de la parole, d'opinion, qui ont l'infini culot de se réclamer de la liberté ?

Se figurent-ils, par hasard, que nous allons marcher pour eux ? Finis, messieurs, ces beaux temps de naïveté de notre part.

Criez, hurlez, gueulez tout à votre aise. Nous ne ferons qu'en rire. Vous voilà pris à votre propre piège.

Nos forces de combativité, nos appels à la liberté, nous avons largement de quoi les utiliser en luttant pour notre liberté.

Nous vous offrons un moyen de prouver votre sincérité. Vous êtes forts, messieurs, trop forts même pour le malheur du peuple. Puisqu'un désir de liberté vous a pris, amenez donc toutes vos troupes dans une bataille serrée contre toutes les lois qui jugulent la liberté d'opinion. Demandez l'abrogation des lois séclerates et même de celle sur la presse de 1881. Aucune loi ne devrait venir interdire aux journaux ni aux orateurs de dire toute leur pensée.

Le bon sens populaire, la libre contradiction devraient être les seuls moyens employés pour empêcher les folies ou les outrances ridicules de se propager.

Ma proposition ne vous agréera certes pas, et je ne la formule que pour montrer la mauvaise foi qui vous anime. Vous n'êtes pas des partisans de la liberté pour tous, vous ne la voulez que pour vous-mêmes.

Fichez-nous donc la paix avec vos récriminations et protestations !

Nous vous laisserons vous débrouiller avec cet autre réactionnaire, peu différent de vous, autres, qui se dénomme Herriot.

Avant de prendre la défense de M. Buré, qui n'est pas en prison, et n'ira probablement jamais, nous avons à lutter pour la libération de ceux des nôtres qui sont dans les geôles, de tous ceux qui souffrent et à qui l'annamite est probablement jamais, nous avons à tâcher d'empêcher que d'autres militants ne soient enfermés. Nous avons enfin à imposer la liberté d'opinion, complète, absolue, sans aucune restriction.

G. B.

Pas de Grâces, l'Amnistie

Du *Peuple* au *Quotidien*, en passant par *Part-Soir*, les journalistes au service du Bloc des Gauches cherchent à atténuer l'effet produit par la dernière trahison des Renaudel et des Léon Blum. On assure que puisque la loi d'amnistie ne peut pas être votée, on usera largement de la grâce amnestie, et que les militants condamnés en vertu des lois de 1893-1894 n'iront pas en prison.

En bien l'os que l'on veut jeter à la classe ouvrière ne nous satisfait pas. Nous n'avons que faire d'une grâce amnestie qui libérait quelques privilégiés ayant un nom dans le mouvement social, et qui laissera au gouvernement réactionnaire Herriot-Léon Blum le droit et la possibilité d'emprisonner qui bon lui semble.

Il y a quantité de militants obscurs, communistes ou anarchistes, qui ont été poursuivis en vertu de ces lois séclerates, et qui sont à leur merci d'un procureur de la république quelconque qui n'attend que le vote de la loi d'amnistie pour faire emprisonner nos camarades.

Et puis le « différend » qui divise aujourd'hui la Chambre et le Sénat se reproduira demain. Si les grâces amnestiques pouvaient avoir les mêmes effets que l'amnistie, le Sénat n'accepterait jamais que M. Herriot en use à sa guise. Si la Chambre accepte aujourd'hui après-midi le texte de la haute assemblée, c'est dans sa lettre et dans son esprit, et avec la ferme intention de faire appliquer la loi, et les amis pourront s'attendre à partir de demain à recevoir la visite des agents de Léon Blum, qui les inviteront avec leur courtoisie coutumière à les suivre dans les geôles herriétiques.

Il ne faut donc pas s'endormir, que tous les camarades, — et ils sont nombreux — de Paris et de province, qui ont été condamnés en vertu des lois séclerates, nous écrivent de suite, afin que nous puissions aussitôt commencer à traverser la France une action en faveur de l'Amnistie intégrale.

108 morts dans l'incendie d'un asile

A Tokio, un asile d'aliénés a été détruit cette après-midi par le feu. Le feu se répandit avec une rapidité telle que sur 343 hospitalisés, on est à l'heure actuelle sans nouvelles de 108.

Cinquante-trois cadavres ont déjà été découverts dans les cendres.

Une cinquantaine de maisons voisines de l'asile ont été également détruites par les flammes.

Décidément le peuple japonais joue de malheur. Catastrophes sur catastrophes s'abattent sur cet infortuné pays.

Si cela pouvait inciter les hommes à plus de fraternité entre eux !

VERS LA LIBERTÉ

Quinze jeunes détenus s'évadent d'une colonie pénitentiaire

Montpellier, 29 décembre. — Quinze jeunes de la colonie pénitentiaire d'Aniane qui s'étaient révoltés à Kalgan, ville située à environ 200 kilomètres de Pékin, ont été condamnés à mort et exécutés presque immédiatement.

Les condamnés qui n'avaient pas été payés depuis plusieurs mois, avaient sacré à l'ordre des magasins et des entrepôts au cours des fêtes de Noël.

Les autorités, craignant que le désordre ne s'étende, firent promettre aux pillards qu'ils recevraient aussitôt un acompte s'ils rentraient dans leur cantonnements. Les soldats obéirent, mais furent immédiatement entourés par des sections de mitrailleuses.

Une cour martiale se réunit, et une heure après les huit cents hommes, conduits en environs de la ville, étaient passés par les armes.

LES DRAMES DU TRAVAIL

Un ouvrier congédié blesse un comptable et un chef de chantier

Rouen, 29 décembre. — A Argues-la-Baillie, près de Dieppe, un ouvrier nommé Crépin, congédié le 15 décembre d'un chantier installé dans la localité par une société parisienne, s'était pris de querelle avec son chef de chantier, M. Couty, âgé de 41 ans, au sujet du règlement de certaines heures de travail, tira un revolver de sa poche et fit feu sur son interlocuteur qui s'écroula atteint au poumon. Dirigeant ensuite son arme vers un complice, M. Mercier, âgé de 32 ans, il tira à nouveau et atteignit M. Mercier à l'épaule où il le blessa légèrement.

Attirés par le bruit, des ouvriers entrèrent dans le bureau où ils trouvèrent les deux blessés qui ont été transportés à l'hôpital de Dieppe. Quant à Crépin, qui s'était enfui et avait passé la nuit dans les bois, il a été arrêté ce soir. Le malheureux ouvrier a déclaré avoir agi par vengeance, parce qu'il avait été renvoyé du chantier.

La fièvre cérébro-spinale à Montpellier

A Montpellier, trois soldats du 8^e d'infanterie : Jules Cabane, Pierre Douleau et Marius Boulet, ont été admis d'urgence à l'hôpital suburbain pour fièvre cérébro-spinale.

Le dernier, natif de Primevœu (Lozère) a succombé peu après. Les familles ont été avisées par l'autorité militaire, qui a pris les mesures nécessaires pour enrayer ce commencement d'épidémie.

Les véritables mesures à prendre : la destruction de toutes les casernes après avoir renvoyé chez eux tous les jeunes gens qui y perdent la santé !

| ABONNEMENTS | |
|----------------------------------|-----------------------|
| FRANCE | STRANIER |
| Un an ... 80 fr. | Un an ... 112 fr. |
| Six mois ... 40 fr. | Six mois ... 56 fr. |
| Trois mois ... 20 fr. | Trois mois ... 28 fr. |
| Chèque postal : Delecourt 691-12 | |

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

LES AVEUX DE ROSSI

Mussolini en accusation

Un coup de théâtre vient de se produire en Italie fasciste, qui va peut-être avoir pour conséquence l'écroulement de la dictature mussolinienne. Ce sont les aveux d'un des inculpés pour l'affaire Matteotti.

Il y a quantité de militants obscurs, communistes ou anarchistes, qui ont été poursuivis en vertu de ces lois séclerates, et qui sont à leur merci d'un procureur de la république quelconque qui n'attend que le vote de la loi d'amnistie pour faire emprisonner nos camarades.

Et puis le « différend » qui divise aujourd'hui la Chambre et le Sénat se reproduira demain. Si les grâces amnestiques pouvaient avoir les mêmes effets que l'amnistie, le Sénat n'accepterait jamais que M. Herriot en use à sa guise. Si la Chambre accepte aujourd'hui après-midi le texte de la haute assemblée, c'est dans sa lettre et dans son esprit, et avec la ferme intention de faire appliquer la loi, et les amis pourront s'attendre à partir de demain à recevoir la visite des agents de Léon Blum, qui les inviteront avec leur courtoisie coutumière à les suivre dans les geôles herriétiques.

Il ne faut donc pas s'endormir, que tous les camarades, — et ils sont nombreux — de Paris et de province, qui ont été condamnés en vertu des lois séclerates, nous écrivent de suite, afin que nous puissions aussitôt commencer à traverser la France une action en faveur de l'Amnistie intégrale.

MUSSOLINI ORDONNA TOUS LES MEFAITS

Voici les points essentiels du mémoire écrit par le commandeur Cesare Rossi et publié dans le *Mondo*. Dans ce mémoire, le chef du gouvernement italien, Mussolini, est explicitement désigné comme étant le premier responsable de toutes les violences qui aboutirent à l'assassinat de Matteotti.

Rossi commence dans ces termes :

« La presse phiofasciste accentue jusqu'à l'inavouable les hostilités à mon égard, en se figurant à apaiser les antifascistes en leur offrant ma tête. Eh bien, je suis encore là avec des nerfs en place, debout, pour assumer toute la responsabilité révolutionnaire. Je n'ai pas été le seul à affirmer que la révolution fasciste n'est pas achevée, qui m'incombe. Mais seulement ma part, celle d'un sous-chef, d'un exécuteur. L'autre part, celle du chef suprême, devra être défendue directement avec un peu de courage, étant donné que désormais ce n'est pas le cas de parler de générosité. »

Puis Rossi rappelle ses précédents. Il dit comment il entra dans le fascisme militant, comment il devint d'abord secrétaire politique du Fascio milanais, puis chef du bureau de la presse à la présidence du conseil. Et il déclare : « Puis Rossi essaie de se disculper personnellement au sujet de l'affaire Matteotti. Il affirme qu'il n'avait plus aucune relation avec Dumini. A ce propos, Rossi est amené à parler de la « tcheka » fasciste à l'étranger avec dédicace. »

LE CRIME MATTEOTTI EST UN CRIME D'ETAT

« C'est cette atmosphère de rancunes et de peur qui a engendré le rapt puis l'assassinat de Matteotti. Nous nous trouvons en face d'un crime politique : naturellement d'un crime d'Etat. »

Ici Rossi essaie de se disculper personnellement au sujet de l'affaire Matteotti. Il affirme qu'il n'avait plus aucune relation avec Dumini. A ce propos, Rossi est amené à parler de la « tcheka » fasciste à l'étranger avec dédicace. »

LA « TCHEKA » A L'ETRANGER

« Après l'assassinat du fasciste Geri à Paris, le député Bastianini, après avoir parlé avec Mussolini, envoie à Paris Dumini, Volpi et Putato. Les faux passeports furent remis par De Bono à tous les trois. Finzi, par ordre de Mussolini, en face de moi, remit à Bastianini dix mille lires. Je crois qu'au retour il lui en fut versé autant. Selon des rapports que Dumini m'envoya, que je fis lire au président, et que je passai ensuite à De Bono, l'œuvre de vengeance et de recherches en France aurait été efficace. Mussolini quelquefois louait les rapports, d'autres fois restait sceptique sur leur contenu. Au retour de Paris de Dumini blessé, le président le félicita affectueusement. Le secrétaire des Fascios à l'étranger avec dédicace. »

COMMENT SE PREPARE UNE AGGRESSION

« Le député Misuri ayant fait un discours de révélation des crimes fascistes, le président (Mussolini) me dit que le fascisme ne pouvait tolérer une attitude aussi insultante, et qu'il fallait punir immédiatement et inexorablement Misuri. Le député Balbo s'occupa de l'exécution, d'accord avec Bono et avec le consul Candelori. Dans cette occasion, le lendemain, Mussolini fit monter d'une insolente satisfaction... Naturellement Misuri pouvait mourir. Par la suite, un matin, au rapport, tandis que De Bono informait le président que Misuri insistait pour que le juge d'instruction lancât un mandat d'arrêt contre les auteurs inconnus de l'agression, quelqu'un dit que Misuri devait prononcer un autre discours aussi terrible que le précédent. Sur ce, le président s'écria : « Cette fois ce bourreau sera vraiment exécuté ! » De Bono répondit, en souriant : « Enfendons-nous, si nous devons le tuer, il est mieux de le tuer avant qu'il prononce son discours ; ainsi nous n'aurons pas à souffrir des spéculations de nos adversaires. »

« Parmi les agresseurs de Misuri, il y avait Arconvaldo Bonaccorsi, auquel, quelque temps après, Mussolini, sortant du conseil des ministres et le rencontrant, fit une caresse affectueuse. »

« Ce qui fut ainsi fait contre Misuri, dut se passer identiquement à l'égard de Matteotti. Et, le coup accompli, l'ordonnateur, par peur du retentissement dans l'opinion publique, voulut lâcher les exécutifs. Ceux-ci ne dirent d'abord rien, dans l'espérance de n'être arrêtés que pour la forme, convaincus qu'ils ne tarderaient pas à sortir triomphants de l'aventure. Puis, voyant que l'affaire trainait en longueur, se rendant compte que le « Duce » les lâchait et, disciple de Machiavel, se ménageait sur leurs carrières une nouvelle politique susceptible de lui conserver le pouvoir, ils se décidèrent enfin à manger le morceau. »

Aujourd'hui c'est le commandeur Rossi.

« A qui le tour, demain ?

A travers le Monde

ALLEMAGNE

LA FABRICATION D'ARMES DE GUERRE

Toute la presse réactionnaire mène en ce moment une campagne dénonçant la fabrication d'armes de guerre dans certaines usines allemandes. Il est possible que l'Allemagne fabrique de armes, elle ne fait en cela que suivre l'exemple des autres puissances, mais à dessein la presse guerrière de France, de Belgique et d'Angleterre exagère les faits et la maison Krupp, d'Essen, déclare dans toute la presse que la nouvelle qu'on aurait découvert chez elle 47.000 fusils est absolument fausse.

Il y a en Westphalie une petite succursale de Krupp qui fabrique des fusils de chasse et qui est autorisée à fournir la Reichswehr, mais aucune arme de guerre ne sort de ces ateliers.

A quoi peut donc servir cette campagne, sinon à dresser à nouveau les peuples les uns contre les autres ?

Est-on en train de nous préparer une nouvelle petite guerre ?

CINQ DESESPERES

Cinq suicides ont eu lieu hier à Berlin. Des réactions, qui tous appartiennent à la classe ouvrière, trois sont morts et les deux autres sont grièvement blessés. Ce sont tous des jeunes gens qui ont agi par chagrin d'amour, cherchant la mort par le revolver ou le poison.

ANGLETERRE

WILLIAM MILLER EST ARRETE

William W. Miller, le prisonnier américain dont nous avons relaté hier l'évasion de l'île de Wight, où il purgeait une condamnation subie en Angleterre en attendant d'aller terminer d'autres peines aux Etats-Unis, a été pour la troisième fois capturé par la police.

W. W. Miller, qui avait réussi à s'échapper de prison et à quitter l'île de Wight à la faveur de la tempête, avait gagné Cowes. C'est dans un hôtel de cette ville que la police, prévenue par coup de téléphone, est venue s'emparer du fugitif, alors que le plus paisible du monde il était dans son bain.

William Miller n'a pas bénéficié longtemps de la liberté qu'il s'était donnée, et il a été reconduit sous bonne escorte dans la prison qu'il avait quittée.

EGYPTE

CAMPAGNE ELECTORALE

Le Comité exécutif du Wafd s'est réuni aujourd'hui pour désigner ses candidats aux prochaines élections générales. Zaghoul pacha se présentera dans une des circonscriptions du Caire et tous ses anciens collègues du dernier cabinet se représenteront également devant les électeurs.

Un organe nationaliste publie un article de Zaghoul pacha dénonçant la politique nigérienne du nouveau cabinet et affirme que Ziwar pacha s'efforce de faire des députés qui, non seulement ne représentent pas l'opinion véritable du pays, mais encore sont à la solde de la Grande-Bretagne.

ESPAGNE

PRIMO DE RIVERA REVIENT

Le dictateur espagnol, heureux des nombreux succès qu'il a remportés au Maroc, va revenir en Espagne. On croit que c'est le 2 ou le 3 janvier qu'il quittera Tétouan à destination de Madrid.

Une chaude réception lui sera faite sans nul doute pour le féliciter de ses conquêtes, et nous espérons, nous autres, que l'accueil qui lui est réservé l'incitera à remporter en Espagne les mêmes victoires qu'au Maroc.

ETATS-UNIS

LES PROGRES DE LA SCIENCE

Après des informations reçues de New-York, le professeur R. C. Green, de l'université de Minnesota, vient de faire une découverte appelée à causer une grande sensation dans le monde médical.

Le professeur Green serait arrivé à isoler, après des mois de recherches, les malades qui, jusqu'à maintenant, avaient échappé à toutes les tentatives faites pour

les découvrir, et qu'il a désignés sous le nom d'« ultra-microbes ».

Le New-York Herald écrit que ces « ultra-microbes », qu'on ne peut étudier même avec des microscopes les plus puissants, ont pu être cultivés par M. Green et qu'une goutte de sérum qui les contient détruit les cultures les plus puissantes de bactéries que ceux de la fièvre typhoïde, de la diphtérie et du choléra.

UNE VILLE PARTIELLEMENT DETRUITE PAR LE FEU

Un incendie a détruit la nuit dernière tout le district commercial de la ville de Corinth (Mississippi), y compris l'hôtel des postes, la Banque principale et l'Opéra.

ITALIE

DECLARATIONS DE M. MUSSOLINI

M. Mussolini, recevant des représentants de la presse, des membres du Directoire fasciste et des députés et sénateurs de la majorité, leur a déclaré :

« En présentant le projet de réforme électorale, je donne au parti fasciste le moyen de gagner une nouvelle bataille.

« Les chemises noires qui ont à leur actif deux victoires, celles du 28 octobre 1922 et du 6 avril 1924, pourront, guidées par moi, en remporter une troisième qui sera définitive et nous permettra de développer dans des voies constitutionnelles et légales notre révolution fasciste. »

MEXIQUE

LE PRESIDENT CALLES ET LES VACANCES

Le président Calles vient de publier un décret par lequel il supprime cinquante-sept jours de congés légaux.

Ce décret est entré en vigueur dès la Noël, le gouvernement ayant interdit la fermeture des bureaux à cette occasion. Désormais, les bureaux du gouvernement ne fermeront plus les jours de fêtes religieuses et on espère que cette mesure permettra un travail plus sérieux, car les affaires du gouvernement ont beaucoup souffert de l'octroi de ces « vacances perpétuelles ».

RUSSIE

LA LUTTE TROTSKI-ZINOVIEF

On parle de Pétrogard que des manifestes nombreux ont été distribués dans cette ville. Il est demandé un contrôle sévère de la gestion financière de Zinovief. Celui-ci gâpillerait l'argent des prolétaires pour fomenter des révoltes à l'étranger, sans qu'on voie aucun résultat effectif.

Le journal Pravda, l'officieux bolchevik, demande l'arrestation et la condamnation de Trotski.

Déraillement à Ivry

Par suite d'une rupture de rail le train 71, qui part à 19 h. 25 de la gare de Paris pour Toulouse, a déraillé entre Ivry et Choisy-le-Roi.

Cinq wagons se couchèrent sur la voie. Heureusement il n'y eut aucun accident de personnes.

Les voies des express furent obstruées et de grands retards ont été apportés au trafic.

LA TEMPÈTE

Saint-Malo, 29 décembre. — Au cours de la nuit la mer a démolie, sur une certaine longueur, la digue de Paramé, vers Rochebonne. Des blocs de pierre de plusieurs centaines de kilos ont été descellés et projettés sur la grève.

A Saint-Malo, les vagues franchissant la chaussée du sillon, cependant protégée par une muraille très haute, ont défoncé la porte de fermeture d'un cinéma. Le sable amoncelé sur les rails a fait dérailler un tramway.

UN BATEAU SOMBRE LE PECHEUR EST NOYE

Douarnenez, 29 décembre. — Un marin, M. Joncour, 24 ans, demeurant à Treboul, pêchait à la sardine, lorsqu'une rafale fit chavirer l'embarcation. Le malheureux fut précipité à la mer.

Le père et la mère de M. Joncour sont décédés, et il était resté seul soutien de ses frères et sœurs.

Leur fils, le pêcheur, a été retrouvé mort dans une barque avec quelques étoiles dans sa poche, et arrive à la cour de Courlande, muni d'une lettre de recommandation de Goërtz pour le duc, à qui le ministre suédois expliquait l'aventure et la manie de son protégé. Le duc place le bel enfant comme secrétaire chez son intendant. Le duc était un dissipateur. Il avait une jolie femme et un intendant, trois causes de ruine. Si vous croyiez que ce joli homme, condamné à mort pour avoir mangé le traité

En peu de lignes...

Une disparition inquiétante

Une dame G... agée d'une trentaine d'années, domiciliée rue Hélène, a disparu avant-hier de son domicile avec ses deux filles. Comme elle avait d'abord annoncé à une voisine qu'elle allait se suicider avec ses deux enfants, on craint qu'il n'ait mis son funeste projet à exécution.

Une femme tire sur son mari qui la tyranne

En désaccord complet, les époux Galland s'étaient séparés et avaient demandé le divorce.

Maria Galland habitait 15, rue de Chatou, à Colombes, avec sa fille de 12 ans et Jean-Claude Galland, 72, rue de l'Apiculture.

Mais le mari poursuivait sa femme et menaçait constamment de la tuer. Lasse de ses sévices, celle-ci se rendit vers 6 heures à son domicile, le guetta et tira sur lui un coup de revolver.

Galland s'effondra, atteint très grièvement au ventre.

La meurtrière est arrêtée

Hier matin, vers 10 h. 30, à l'angle de la rue Montmartre et de la rue du Croissant, un vieillard de 76 ans, demeurant 144, rue Montmartre, atteint d'une maladie incurable, s'est jeté du quatrième étage sur le sol, où il se brisa le crâne.

Pour ne plus souffrir

Hier matin, vers 10 h. 30, à l'angle de la rue Montmartre et de la rue du Croissant, un vieillard de 76 ans, demeurant 144, rue Montmartre, atteint d'une maladie incurable, s'est jeté du quatrième étage sur le sol, où il se brisa le crâne.

Le feu à Puteaux

Un incendie s'est déclaré, hier matin, vers 7 heures, dans les écuries de M. Imbert, entrepreneur de transports, 15, rue Pitois, à Puteaux. Deux chevaux et un mulâtre, grièvement brûlés, ont été abattus.

Dans l'escalier

Vers minuit et demi, le garçon de café Paul Courtois, 45 ans, demeurant 36, rue Saint-Merri, a fait une chute grave dans son escalier et est mort pendant son transport à l'hôpital.

Un drame mystérieux

M. Maurice Lesurieux, 25 ans, employé au P.L.M., qui rentrait de son travail, a été mystérieusement blessé, l'autre nuit, à un coup de revolver, à l'angle de la rue de Lyon et de l'avenue Ledru-Rollin.

Le blessé n'a voulu faire aucune déclaration. Son état est grave.

Il n'y a de veine...

Une automobile conduite par le capitaine Hirschauer, demeurant à Paris, 65, avenue de Breteuil, ayant à ses côtés son père, le général sénateur Hirschauer, suivait le boulevard du Roi, à Versailles.

Voulant éviter une voiture hippomobile, le capitaine Hirschauer, qui conduisait l'autre, donna un brusque coup de volant qui projeta le véhicule contre un arbre en bordure de la chaussée.

Les deux occupants de l'auto n'eurent aucun mal.

Disparition ou suicide ?

Après avoir mis ses livres à jour, vendredi, Mme Anne Gortais, 56 ans, caissière à l'épicerie Potin, de Brest, n'a plus donné de ses nouvelles ni reparu à son domicile.

On craint que, souffrant d'une grave affection, elle n'ait eu recours au suicide.

Asphyxie dans un poste de police

Un pauvre diable, de passage à Ruffec, avait été admis à coucher au poste de police. Vers quatre heures du matin, une épaisse fumée s'échappait de ce refuge, l'agent Sudrot ouvrit. Les objets de couche étaient brûlés, et le malheureux dont l'identité n'a pu être établie, avait été asphyxié par la fumée.

Il avait en outre de graves brûlures sur plusieurs parties du corps.

Toujours les dommages de guerre

Le tribunal correctionnel d'Amiens jugea dimain et après-demain une grave affaire de fausse déclaration de dommages de guerre pour une valeur de plus de 500.000 francs.

Les inculpés sont Langlet Albert, 58 ans, industriel en bonneterie à Villers-Bretonneux, accusé de fausse déclaration, et Valton Paul, 47 ans, qui est poursuivi comme complice pour avoir donné des certificats de complicité.

L'Etat se porte partie civile, et quatorze témoins seront entendus.

Camion contre cycliste

Toulouse, 29 décembre. — Voyageant à bicyclette, M. Sanchez Donato, de nationalité espagnole, habitant Alet, heurta vio-

lement un camion automobile. Projecté avec force sur un tas de pierres, le malheureux fut grièvement blessé et succomba peu après.

Brûlée vive

Auch, 29 décembre. — Mme Albane Morabit, demeurant à la Graulhet, qui gardait les enfants de sa sœur, mit le feu à ses vêtements et fut brûlée vive.

Il avait peur de son fils, il le tua

Caen, 29 décembre. — Hier soir, à Bayeux, Jacques Lamy, âgé de 27 ans, professeur, sous l'empire de la boisson, des menaces de mort contre les siens.

Devant son attitude menaçante, son père prit un fusil et fit feu sur le fils qui a été grièvement blessé à la poitrine.

Le meurtrier a été arrêté.

Sous le tram

Nancy, 29 décembre. — Lucien Comte, 5 ans, sortait de la demeure de ses parents, rue de Metz, lorsqu'il fut écrasé par un tramway. Mort.

Meurtrier de son père

Cherbourg, 29 décembre. — Le fils Navet, 23 ans, de Tourlaville, a tiré sur son père un coup de fusil. Le meurtrier se réfugia chez sa mère, en instance de divorce qui demeure avec sa fille dans le voisinage.

M. Navet père a été grièvement atteint au poumon droit; le fils, arrêté, n'a pas voulu dire les raisons de son geste.

Écrasé

Marseille, 29 décembre. — Mme veuve Clémence Sabatier, 68 ans, traversant la rue du Prado, fut happée par une automobile. Projectée sur le sol, elle n'a pas tardé à succomber.

Macabre découverte

Dijon, 29 décembre. — Des promeneurs suivant les rives de l'Orne, vers Longvic, ont retrouvé le cadavre d'une femme.

Dans les vêtements se trouvaient un linge de famille au nom de Madeline-Lucie Sevestre, veuve Le Nen, née à Paris en 1861 et dans une poche une liasse de billets de banque et des titres de rentes et de pension pour une très forte somme. On y trouva également un billet de chemin de fer de deuxième classe de Marseille à Paris et un bulletin de bagages déposé à la gare de Dijon-Ville le 23 décembre. La défunte a l'aspect cossu, porte trois bagues de valeur à la main gauche. Un chapeau et une écharpe déposée sur la berge font présumer un suicide.

Le collégien était las de la vie

A La Réole a été retrouvé sur le bord de la Garonne le corps du jeune Attane, élève du collège, qui il y a environ un mois avait disparu, après avoir confié à un de ses amis son intention d'en finir avec la vie.

L'Action et la Pensée des Travailleurs

Lettre ouverte aux camarades syndicalistes et à tous les travailleurs révolutionnaires des Alpes-Maritimes.

Chers Camarades,

Dans le prochain numéro du « Travailleur du Bâtiment », dans la page en italien, vous trouverez un rapport détaillé d'une réunion faite dans votre région par les camarades Messerotti et Boisson, pour la Fédération du Bâtiment (rapport que vous trouverez également dans le « Libertaire » du 15 décembre 1924).

La situation de votre région, vis-à-vis de l'organisation syndicale, pour les travailleurs adhérent à la corporation du Bâtiment, soit par les résultats négatifs des dernières grèves, soit par l'œuvre néfaste de désagrémentation que font les divers chefs des partis politiques, en particulier les hommes qui représentent le Parti Communiste, ne peut certainement vous laisser espérer le triomphe prochain des conditions de bien-être nécessaires à chaque famille ouvrière.

Notre Fédération, par sa position prise contre toute déviation, contre toute subordination des partis, contre toute la politique que l'on voudrait voir instaurer dans le mouvement syndical, a trouvé dans les diverses localités de votre région, le fanatisme des dirigeants du Parti Communiste et le maximum de haine contre nous. Tout fut mis en œuvre par les syndicats de votre région, dont le petit noyau d'adhérents reste à la C. G. T. U., sacrifiait de l'Eglise moscovite ; la phraséologie, les sentiments dont ils se servent contre nous, vous les connaissez, les généraux les plus criminels ne seraient pas capables d'écrire les choses écrites par le capitaine Trent. Les jésuites les plus raffinés ne peuvent dire les choses que disent les commis-voyageurs de la C. G. T. U. et du Parti Communiste.

Chers camarades, cette lutte que nous avons engagée malgré nous, signifie qu'il y a encore des hommes qui veulent respecter et honorer la pensée de Pelloutier, qui veulent continuer l'œuvre du grand maître syndicaliste révolutionnaire.

La bataille que nous poursuivons représente la continuation de la polémique et de la lutte pour laquelle deux grands colosses se heurtent : Marx et Bakounine. Cette lutte dure depuis des siècles entre les défenseurs de la liberté et les partisans de l'autorité.

Le syndicalisme doit à son tour s'affirmer au grand jour.

Nous vous invitons à venir à nos côtés, cette invitation s'adresse à tous les groupes d'études sociales, syndicalistes, camarades isolés, d'abord pour diffuser parmi les ouvriers notre organe, le vieux et glorieux *Travailleur du Bâtiment*. Puis, ensuite, pour constituer partout, de Nice à Cannes, de Cannes à Menton, de Menton à Antibes, et dans toutes les autres localités, des syndicats du Bâtiment. Nous n'oublier pas que, par la spécialité du climat de notre région, la seule corporation qui existe vraiment, et la seule qui puisse permettre de créer un mouvement ouvrier, la seule pour laquelle nous pouvons avoir la possibilité de propager pour notre idéal et pour notre mémé-hôte, est la corporation du Bâtiment.

Nous espérons recevoir le plus tôt possible votre réponse nous donnant toute satisfaction et qui nous apprendra que le travail dans votre région est en voie d'exécution.

Prochainement, les ouvriers de notre industrie secondée, aidés par leur organisation syndicale, aidés par vous aussi et par tous les militants dévoués à la cause révolutionnaire, reprendront la lutte contre le patronat rapace qui a voulu, lors des dernières grèves, que les ouvriers rentrent la tête basse sur les chantiers, humiliés, avec des salaires dérisoires, des salaires de famine.

Nous profitons de l'occasion, camarades, pour vous adresser nos fraternelles salutations.

Le Bureau fédéral.
La Commission exécutive.

P.-S. — Cette lettre servira également à tous les camarades se trouvant dans les autres régions, pour ceux du Nord, pour ceux du Pas-de-Calais, où la politique à deux faces des dirigeants du Parti Communiste fait que quelques syndicats sont sortis de notre Fédération, mais nous espérons que, bientôt, ils mettront à la porte tous ces vils politiciens et viendront rejoindre notre Fédération qui reste, malgré toutes les calomnies, malgré toute la campagne menée contre elle par les politiciens, le noyau des ouvriers syndicalistes, le véritable centre de lutte de classe, le père spirituel de cette deuxième famille des ouvriers du Bâtiment.

NOS FÊTES

La soirée organisée par le groupe théâtral a rapporté 700 francs versés immédiatement à la caisse du « LIBERTAIRE ».

Grèves et Revendications

POUR LES GREVISTES DE DOUARNENEZ

Sommes reçues par le trésorier de l'U. D. U. :
Syndicat des P. T. T. (ouvriers de Brest) 50 "
Syndicat Confédéré des Tabacs de Morlaix 350 "
Cheminots de Saint-Pol-de-Léon 47 50
Cheminots de Sandivisiau 41 "
Collecte réunion des Tabacs à Orléans 317 20
Syndicat du Bois de Morlaix 50 "
Syndicat du Bâtiment de Morlaix 20 "
Collecte Jaffrén (Morlaix) 21 "
Cheminots de Morlaix 52 "
Syndicat des Métaux (Morlaix) 61 "
Fédération Unitaire des Tabacs 10 "
Cheminots, Landreau 42 "
Collecte réunion Maison du Peuple, Brest 52 10
Syndicat Autonome des Dockers, Brest 500 "
Syndicat du Bois de Morlaix (2^e vers.) 20 "
Une institutrice syndiquée du Morbihan, sur la promotion au choix 400 "
Le trésorier de l'U. D. U.

Jean CORNEC

à Daoulas (Finistère) c/c postal : 2967 Rennes

UN ORDRE DU JOUR

Le Bureau de l'Union confédérée du Réseau du Nord, réuni le 20 décembre 1924 à son siège social, 8, rue de la Vignette, à Lille, proteste contre les mesures de l'usine, laquelle proteste contre le placement, plutôt que de travailler le dimanche après-midi, sans phrases, sans boniments, ils ont fait leur devoir, et vous, citoyen Roure, militant communiste révolutionnaire « extra pur », vous vous conduisez comme un vulgaire Monnousseau... de la pudeur, tas de farceurs...

CHEZ LES COIFFEURS

Leur bravoure

La campagne que les ouvriers coiffeurs de la Région Parisienne mènent depuis quatre années pour l'obtention de la semaine anglaise, vient d'aboutir à la signature d'un contrat collectif, qui assurera aux ouvriers un repos du dimanche, à partir de 13 heures au mardi matin 8 heures, en attendant la fermeture obligatoire des salons le dimanche après-midi, ce qui ne saurait tarder.

Quelle ne fut pas la surprise, la stupéfaction des militants, qui avaient répondu à l'appel du Syndicat Autonome pour manifester hier après-midi contre quelques patrons du 11^e arrondissement, de couvrir chez l'un d'eux, travaillant à tour de bras, le citoyen coiffeur Roure, ex-maire communiste d'Arcueil-Cachan.

Ainsi, ce monsieur, qui nous qualifie de contre-révolutionnaires, petits bourgeois, ne trouve rien de mieux, pour justifier son communisme orthodoxe, que de se faire le complice d'un patron réfractaire à nos revendications. Courageuse attitude que sauron apprécier les ouvriers coiffeurs...

Il est facile, quand on est maire d'Arcueil et que l'on vit de sa fonction, de donner des leçons aux ouvriers. Cerdier et Doyen, qui vivent du mouvement syndical, agissent ainsi, avouez aujourd'hui que vous êtes revenu simple perruquier comme nous, qu'entre votre phraséologie de réunions et votre conduite piteuse d'hier il y a un gouffre que la naïveté seule (pour ne pas dire plus) de certains ouvriers peut combler.

Depuis quatre années, une multitude d'ouvriers, militants obscurs, ont usé leurs fonds de culottes sur les bancs des bureaux de placement, plutôt que de travailler le dimanche après-midi, sans phrases, sans boniments, ils ont fait leur devoir, et vous, citoyen Roure, militant communiste révolutionnaire « extra pur », vous vous conduisez comme un vulgaire Monnousseau... de la pudeur, tas de farceurs...

TIXIER Gustave, des Coiffeurs de Paris.

Union des Syndicats Ouvriers Unitaires du Rhône

Les ouvriers lyonnais syndiqués connaissent parfaitement les agissements du parti communiste, qui dirige à l'heure actuelle la C. G. T. U. et sa filiale locale l'Union communiste.

L'U. D. régulière (86, cours Lafayette), après avoir interdit à tout organisme dissident de se servir de son titre, qui demeure sa propriété exclusive, méprise l'accusation de scissionnistes lancée contre ses militants par une organisation constituée avec quelques syndicats-squatiqués s'étant refusés à respecter les décisions de Congrès.

Elle accepte la discussion dans ses syndicats, contradictoirement avec les personages de la rue Schmidt, à la seule condition que ses orateurs seront également entendus dans les syndicats trompés par les suivreurs des Monnousseau, Teulade et autres destructeurs du syndicalisme.

Elle précise qu'à l'avvenir elle ne suivra pas ces gens-là sur le terrain de la discorde ouvrière où ils cherchent à l'entraîner, trouvant plus utile d'aider nos camarades qui luttent contre le patronat pour obtenir plus de bien-être, pour eux et leur famille.

FONTAL.

UNION FEDERATIVE DE LIBRE PENSEE ET D'ACTION SOCIALE REGION PROVENCALE

A Marseille

Enraciné par la création de nombreux Comités de Défense Religieuse, la Ligue Antireligieuse, avec l'appui de nombreux militants, devant l'inertie et l'incompétence des dirigeants de la Fédération Départementale, a estimé qu'il y a extrême urgence de réorganiser le mouvement antireligieux révolutionnaire sur de nouvelles bases.

La méthode employée sera le système d'autonomie régionale, avec contact permanent avec les divers groupements, seul système capable d'entrainer le mouvement cléricaliste et sectaire qui s'est manifesté dans la Libre Pensée et l'a conduite à la division.

Nous appellen l'attention de tous les camarades de la région provençale, groupes fédérés ou isolés, sur la grande importance de la méthode nouvelle de réorganisation que nous allons employer.

Nous les invitons à se mettre dès maintenant en rapport avec l'Union. Ecrire : 5, boulevard Banon, salle Franceschi, Marseille.

Ligue Antireligieuse.

L'autonomie syndicale à Troyes

En accord avec le Syndicat du Bâtiment passé depuis peu à l'autonomie, la minorité syndicale, formant ici un noyau assez important, a décidé de constituer un syndicat autonome des métiers et du textile.

De groupes syndicats en une Union locale, des Syndicats Autonomes de Troyes. Il est inutile de revenir ici sur les motifs qui nous poussent à nous séparer des deux autres C. G. T. Notre œuvre à nous, syndicalistes, est de dégager les besoins matériels et moraux des hommes. Notre propagande doit aider les travailleurs à comprendre mieux les exigences de la vie, les encourager à vouloir plus d'indépendance et de dignité, et leur donner surtout l'audace des plus grandes aspirations et l'espérance d'une transformation sociale. En conséquence, nous invitons les travailleurs, quelle que soit leur corporation, à assister nombreux à la réunion qui aura lieu le mardi 30 décembre, salle 12, à 18 h. 30, à la Bourse du Travail.

Pour la défense du syndicalisme, tous à l'œuvre.

La Minorité syndicaliste, le Syndicat Autonome du Bâtiment.

Envoyez ce bulletin à H. DELECOURT, administration du « LIBERTAIRE », 9, rue Louis.

Utilisez notre chèque postal.

Gi-joint la somme de francs, montant de obligation.. que je souscris pour le second emprunt du « LIBERTAIRE » quotidien.

Nom
Adresse

Envoyez ce bulletin à H. DELECOURT, administration du « LIBERTAIRE », 9, rue Louis.

Utilisez notre chèque postal.

Gi-joint la somme de francs, montant de obligation.. que je souscris pour le second emprunt du « LIBERTAIRE » quotidien.

Nom
Adresse

Envoyez ce bulletin à H. DELECOURT, administration du « LIBERTAIRE », 9, rue Louis.

Utilisez notre chèque postal.

Gi-joint la somme de francs, montant de obligation.. que je souscris pour le second emprunt du « LIBERTAIRE » quotidien.

Nom
Adresse

Envoyez ce bulletin à H. DELECOURT, administration du « LIBERTAIRE », 9, rue Louis.

Utilisez notre chèque postal.

Gi-joint la somme de francs, montant de obligation.. que je souscris pour le second emprunt du « LIBERTAIRE » quotidien.

Nom
Adresse

Envoyez ce bulletin à H. DELECOURT, administration du « LIBERTAIRE », 9, rue Louis.

Utilisez notre chèque postal.

Gi-joint la somme de francs, montant de obligation.. que je souscris pour le second emprunt du « LIBERTAIRE » quotidien.

Nom
Adresse

Envoyez ce bulletin à H. DELECOURT, administration du « LIBERTAIRE », 9, rue Louis.

Utilisez notre chèque postal.

Gi-joint la somme de francs, montant de obligation.. que je souscris pour le second emprunt du « LIBERTAIRE » quotidien.

Nom
Adresse

Envoyez ce bulletin à H. DELECOURT, administration du « LIBERTAIRE », 9, rue Louis.

Utilisez notre chèque postal.

Gi-joint la somme de francs, montant de obligation.. que je souscris pour le second emprunt du « LIBERTAIRE » quotidien.

Nom
Adresse

Envoyez ce bulletin à H. DELECOURT, administration du « LIBERTAIRE », 9, rue Louis.

Utilisez notre chèque postal.

Gi-joint la somme de francs, montant de obligation.. que je souscris pour le second emprunt du « LIBERTAIRE » quotidien.

Nom
Adresse

Envoyez ce bulletin à H. DELECOURT, administration du « LIBERTAIRE », 9, rue Louis.

Utilisez notre chèque postal.

Gi-joint la somme de francs, montant de obligation.. que je souscris pour le second emprunt du « LIBERTAIRE » quotidien.

Nom
Adresse

Envoyez ce bulletin à H. DELECOURT, administration du « LIBERTAIRE », 9, rue Louis.

Utilisez notre chèque postal.

Gi-joint la somme de francs, montant de obligation.. que je souscris pour le second emprunt du « LIBERTAIRE » quotidien.

Nom
Adresse

Envoyez ce bulletin à H. DELECOURT, administration du « LIBERTAIRE », 9, rue Louis.

Utilisez notre chèque postal.

Gi-joint la somme de francs, montant de obligation.. que je souscris pour le second emprunt du « LIBERTAIRE » quotidien.

Nom
Adresse

Envoyez ce bulletin à H. DELECOURT, administration du « LIBERTAIRE », 9, rue Louis.

Utilisez notre chèque postal.

Gi-joint la somme de francs, montant de obligation.. que je souscris pour le second emprunt du « LIBERTAIRE » quotidien.

Nom
Adresse

Envoyez ce bulletin à H. DELECOURT, administration du « LIBERTAIRE », 9, rue Louis.

Utilisez notre chèque postal.

Gi-joint la somme de francs, montant de obligation.. que je souscris pour le second emprunt du « LIBERTAIRE » quotidien.

Nom
Adresse ..